

La Lettre municipale

P1 / Editorial du Maire

P2 / Marché de Noël
Conseil Municipal des Jeunes

P3 / C.C.A.S

P4 / Informations municipales

EDITORIAL DU MAIRE



L'année 2021 a été éprouvante pour chacun d'entre nous.

L'épidémie de Covid perdure malgré la campagne de vaccination à laquelle la commune de Codognan a activement participé.

La terrible gel du 8 avril a durement touché les arboriculteurs et les vignerons.

Le stade Clément Coste a été envahi pendant 5 jours du mois de juillet par les gens du voyage.

Enfin, le 14 septembre, un déluge s'est abattu sur notre village et ses alentours provoquant des ruissellements et un débordement du Rhône dévastateurs, la pire inondation depuis 1988.

Je renouvelle mon soutien aux trop nombreux sinistrés de notre village, dont certains n'ont pas encore retrouvé leur foyer.

Néanmoins, au cours de ces tragiques événements et en particulier lors du dernier, ont été manifestés de nombreux gestes de solidarité.

Ces gestes sont réconfortants pour ceux auxquels ils s'adressent mais aussi pour nous tous.

Les agents municipaux ont fait preuve de réactivité, de courage et d'efficacité, je tiens à leur rendre hommage.

Malgré ces épreuves, la municipalité a poursuivi sa politique d'équipement : aménagement de la rue des Mas et de la place de la Bascule, climatisation de la Maison du Peuple, ...

Nous avons eu aussi le bonheur de nous retrouver lors de manifestations festives et je remercie le Club Taurin Les Enganes et le Comité des Fêtes d'avoir organisé 11 courses au mois de juin, qui ont toutes connu une affluence record. Les mercredis de Codognan organisés au mois d'août par la municipalité et Estello, ainsi que le Marché de Noël composé par l'Association des Parents d'Elèves, ont connu un vif succès.

Pour la nouvelle année, vous pouvez croire en la détermination des élus municipaux à œuvrer en faveur de l'équipement du village (rénovation du hall de la mairie et installation d'un ascenseur, restauration de l'horloge ...) tout en assurant une gestion saine des finances.

Les associations, dont l'action est indispensable à l'animation de notre village, peuvent compter sur le concours actif de la municipalité.

A l'aube de l'année 2022, j'ignore si je pourrai vous adresser mes vœux lors d'une cérémonie publique.

C'est pourquoi je profite de la présente lettre pour vous souhaiter santé, bonheur et prospérité.

J'espère que la nouvelle année soulagera ceux d'entre vous qui ont été affectés par l'épisode pluvieux du 14 septembre.

Philippe GRAS
Maire de CODOGNAN
Président de la Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le jeudi 16 décembre a eu lieu l'installation du nouveau Conseil Municipal des Jeunes.

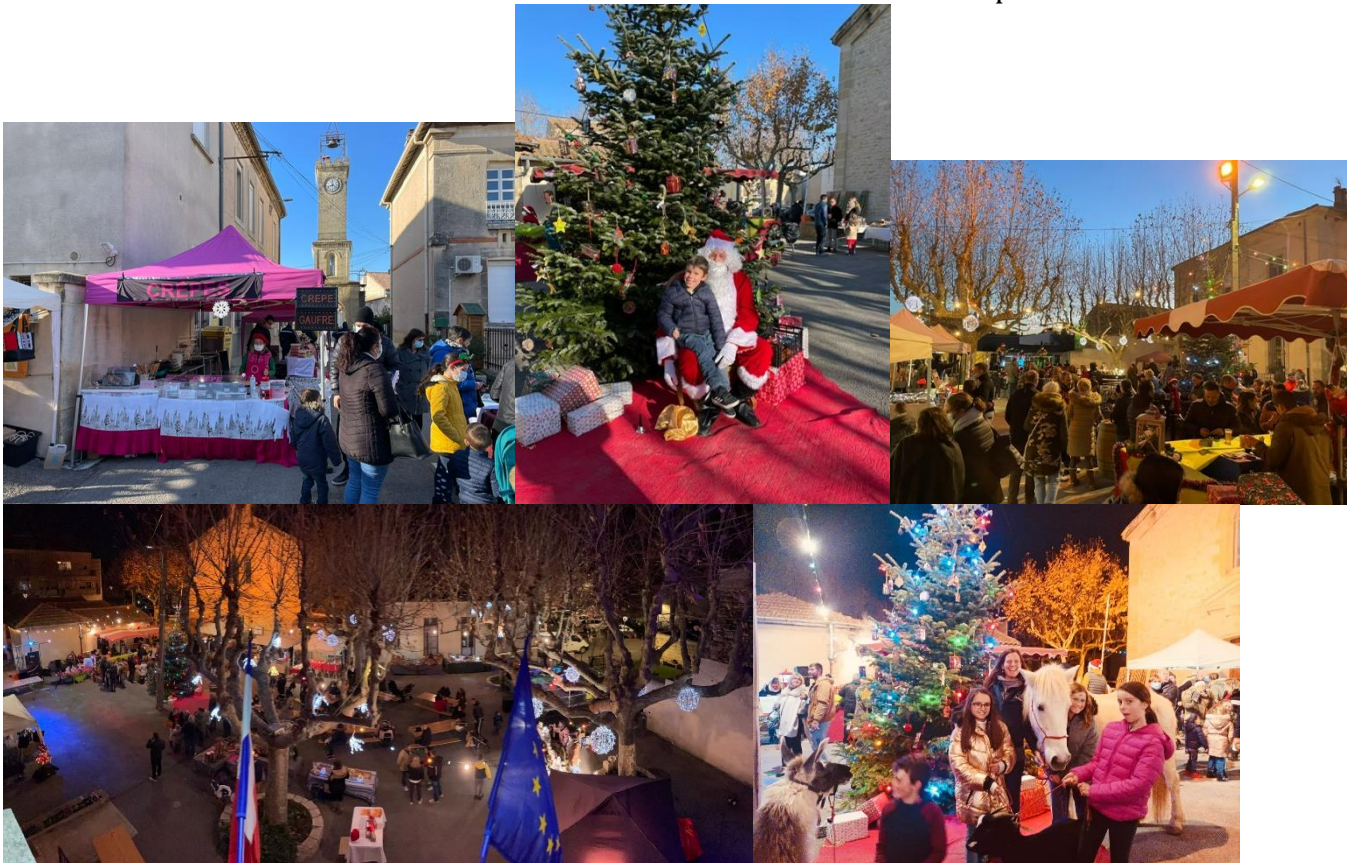


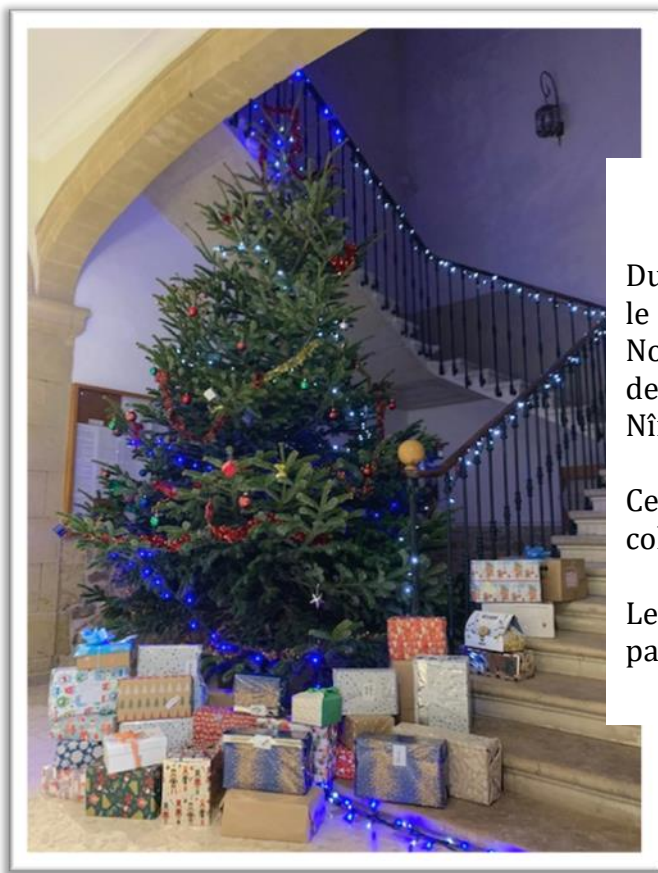
De gauche à droite : Kahina MOUSSAOUI, Romane SUGIER, Astrid MAZIE-PEREZ, Noémie DANIEL-BIOU, Mohamed MAHIAOUI, Tom LECOMTE, Alice GUILLON.
Devant : Nafissa BOUARFA.

Photo : LELIEVRE F.

MARCHE DE NOEL

Le samedi 18 décembre, le Marché de Noël a été un succès. Les nombreux visiteurs ont pu effectuer leurs derniers achats de Noël dans une ambiance festive et conviviale en présence du Père Noël.





BOITE DE NOEL

Durant le mois de novembre jusqu'au 15 décembre, le C.C.A.S a été point de collecte pour les boîtes de Noël à destination de la structure ADEJO (Accueil de Jour pour personnes sans domicile fixe) à Nîmes.

Cet évènement a rencontré un franc succès avec la collecte de 50 boîtes.

Le C.C.A.S remercie toutes les personnes ayant participé à cet élan de générosité.



NOEL SOLIDAIRE

Le lundi 20 décembre, à 15 heures, 35 enfants de 1 à 12 ans étaient conviés à une rencontre avec le Père Noël avec goûter et distribution de cadeaux – Place de l'Hôtel de Ville.

Cette action locale « Noël solidaire », sous l'égide de l'association Espace Renaissance, a rassemblé les enfants de plusieurs communes gardoises, dont les familles sont accompagnées par la Croix Rouge, en étroite collaboration avec les C.C.A.S locaux.

Espace Renaissance est une association qui vient en aide aux enfants maltraités, violentés, malades, handicapés et défavorisés.

INFORMATIONS MUNICIPALES



La cérémonie des vœux du Maire se déroulera le vendredi 28 janvier 2022 à 18 heures 30 à la Maison du peuple si les conditions sanitaires le permettent.

Vendredi 14 janvier 2022 à 11 heures
Inauguration de la Villa Flower



Mercredi 16 février 2022 à 11 heures
Inauguration des travaux d'aménagement de la RD 104
- rue des Mas -

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES



Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire.

- Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier.
- Pour les élections législatives, vous avez jusqu'au mercredi 4 mai 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 6 mai 2022 pour faire la démarche en mairie ou par courrier.

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du [Cerfa n°12669*02](#) de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le [Cerfa n° 12669*02](#) de demande d'inscription.